

Plan d'action régional 2025-2029

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER L'OCCUPATION
ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est publié en version électronique à l'adresse suivante : [Québec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation](https://quebec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation).

ISBN 978-2-555-00758-1 (PDF)

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025.

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2025



Mot du ministre responsable de la région

En tant que ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, je suis fier de notre plan d'action, qui s'inscrit dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029. Ce plan se veut une réponse concertée du gouvernement du Québec aux priorités des acteurs et des élus régionaux pour leur collectivité.

Ce plan d'action régional permettra à tous les partenaires d'orienter leurs actions et leurs interventions afin de répondre aux priorités des gens de l'Abitibi-Témiscamingue. La vitalité du territoire repose sur différents facteurs, mais surtout sur l'engagement et la mobilisation des personnes qui ont une influence sur son dynamisme. Nous avons le devoir de faire de la région un important moteur de développement pour le Québec.

Le territoire a ses spécificités, ses couleurs et ses richesses propres. Il est primordial de les mettre en valeur et de faire en sorte qu'elles aient des retombées positives pour toute la population. Le présent plan d'action permettra d'ailleurs de mieux nous outiller pour faire face aux défis auxquels la région est confrontée, notamment en ce qui concerne les changements démographiques, la vitalité du territoire, la pérennité des services de proximité gouvernementaux, les répercussions des changements climatiques, la rareté de la main-d'œuvre, la fragilité de la biodiversité, le développement d'innovations, la résilience économique, et la transition vers une économie plus durable et verte.

Notre gouvernement démontre encore une fois sa volonté d'aller toujours plus loin pour mettre de l'avant des solutions efficaces afin de maximiser le bien-être ainsi que le sentiment d'appartenance de chaque communauté du Québec. C'est un engagement ferme de notre part : nous allons rendre l'Abitibi-Témiscamingue encore plus forte, prospère et durable!

Ensemble, continuons d'innover en matière de développement local et régional. Pour ce faire, nous devons adopter une approche proactive et nous adapter aux enjeux qui évoluent sans cesse. Soyons une source d'inspiration en mettant de l'avant des initiatives et des mesures porteuses.

Grâce au plan d'action, continuons d'agir concrètement pour les générations d'aujourd'hui et de demain!

(Original signé)

Jean Boulet

Ministre du Travail et ministre responsable de la région de la Mauricie, de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec

Mot de la présidente de la conférence administrative régionale (CAR)

Riche de son histoire, de sa culture et de ses paysages uniques, l'Abitibi-Témiscamingue se distingue par son caractère exceptionnel et sa singularité. Le plan d'action découlant de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029 reflète les particularités du territoire tout en répondant aux besoins de notre région. La Conférence administrative régionale de l'Abitibi-Témiscamingue est chargée de coordonner la mise en œuvre de ce plan d'action. Elle doit s'assurer que les interventions tiennent compte des spécificités de notre territoire, de son caractère unique et des priorités établies.

Fruit d'une vaste démarche de consultation menée au printemps 2024 dans le cadre du renouvellement de la Stratégie, cette initiative a mobilisé des acteurs clés de la région : ministères et organismes gouvernementaux, partenaires locaux, personnes élues et citoyens. Ces échanges ont permis au comité directeur régional, composé des cinq préfets, de l'adjoint gouvernemental du ministre responsable de la région ainsi que de quatre représentants de ministères, de définir cinq priorités régionales cohérentes avec les réalités de l'Abitibi-Témiscamingue. Je tiens à remercier toutes les personnes ayant contribué à ces travaux, dont l'apport a permis de définir des priorités adaptées aux défis et aspirations de la région.

Ces priorités s'articulent autour des thèmes suivants : la réponse aux besoins essentiels des citoyens, le bien-être et l'établissement durable de la population, la gestion de l'eau, l'environnement et le développement économique. En réponse à ces priorités, ce plan d'action a été élaboré en concertation avec les ministères et organismes concernés, afin de prendre en compte les attentes des acteurs régionaux tout en répondant concrètement aux besoins de la population de l'Abitibi-Témiscamingue.

En tant que présidente, je m'efforcerai de renforcer les mécanismes de collaboration avec les ministères et organismes gouvernementaux, les élus municipaux, les partenaires du milieu et le ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, afin d'assurer le déploiement efficace du plan d'action et de favoriser l'émergence d'initiatives novatrices et prometteuses dans les années à venir.

Un travail concerté entre les niveaux régional et national favorisera une meilleure coordination et une plus grande cohérence des interventions gouvernementales.

Ce plan d'action incarne notre volonté commune d'un développement harmonieux, durable et inclusif pour l'Abitibi-Témiscamingue. Il servira également de cadre évolutif, permettant d'ajuster nos interventions au fil du temps, en fonction des besoins changeants de la population.

En unissant nos efforts, nous pourrons faire de l'Abitibi-Témiscamingue une région encore plus dynamique, accueillante et prospère.

(Original signé)

Vanessa Connelly-Lamothe

Directrice régionale de l'Abitibi-Témiscamingue

Table des acronymes

CAR	Conférence administrative régionale
HQ	Hydro-Québec
LAOVT	<i>Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires</i>
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MEIE	Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MO	Ministère et organismes
MRC	Municipalité régionale de comté
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
MTO	Ministère du Tourisme
PIB	Produit intérieur brut
SRPNI	Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit

Les priorités de la région de l'Abitibi-Témiscamingue (08)

L'organisation des services à la population et la préservation de la vitalité du vaste territoire de l'Abitibi-Témiscamingue représentent des défis constants, amplifiés par l'éloignement des grands centres, lequel conduit souvent à une méconnaissance de la région auprès des autorités décisionnelles.

La région a été d'abord développée dans les années 1930 dans le cadre des plans Gordon et Vautrin, qui mettaient l'accent sur l'agriculture et l'occupation étendue du territoire. Cet héritage se reflète aujourd'hui à travers l'éloignement géographique, l'étendue du territoire, la faible densité de population et la prédominance de la ruralité, qui influencent l'organisation des services publics. Les ruptures de services, les centaines de kilomètres à parcourir et la recherche de solutions innovantes font partie du quotidien des gens de la région. C'est avec détermination et créativité que les partenaires régionaux s'efforcent d'offrir les niveaux de services adéquats. Malgré ces efforts, les citoyens doivent encore régulièrement se déplacer sur de longues distances pour accéder aux différents services.

La croissance démographique régionale, plus faible que celle observée au Québec, conjuguée au vieillissement de la population et à la diminution du bassin de main-d'œuvre dans la tranche d'âge des 20 à 64 ans, représente un enjeu majeur.

Les indicateurs socioéconomiques sont globalement positifs dans la région, mais il subsiste des inégalités de revenus et d'importants enjeux liés aux besoins essentiels de la population, comme le logement, la santé et l'éducation. Quelques données sont frappantes : un taux d'inoccupation des logements sous les 3 % depuis 2006; dès la maternelle, 30 % des enfants présentent une vulnérabilité dans au moins un domaine selon certaines caractéristiques sociodémographiques; la part des jeunes de 15-24 ans sans diplôme est plus élevée en Abitibi-Témiscamingue qu'au Québec (34 % c. 23 %) et l'espérance de vie est inférieure à la moyenne provinciale. De plus, les changements démographiques ainsi que les difficultés d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre affectent l'économie, les services publics et la vitalité des milieux.

La mise en valeur des ressources naturelles, pilier de l'économie régionale, exige l'acquisition de connaissances et un virage accru vers un développement plus durable, respectueux des populations qui habitent le territoire. Cela implique de concilier le développement économique avec la préservation de l'environnement et de la biodiversité. Omniprésente en Abitibi-Témiscamingue et indispensable à plusieurs secteurs économiques, la ressource en eau doit être protégée et mieux gérée.

Les cinq priorités régionales, couvrant la période 2025-2029, permettront aux ministères et organismes gouvernementaux, en collaboration avec les partenaires du milieu, de mettre en œuvre des actions porteuses, adaptées aux réalités régionales.

Priorité 1 Répondre aux besoins essentiels et quotidiens liés à la santé, aux services sociaux, au logement, à la petite enfance, à l'éducation et à l'enseignement supérieur en priorisant une réponse à proximité des milieux de vie

Démarche de mise en œuvre

Pour renforcer l'occupation et la vitalité du territoire, des actions sont posées afin d'identifier et de documenter les enjeux liés aux services gouvernementaux de proximité, soutenant ainsi la recherche et l'application de solutions adaptées aux réalités régionales. Considérant le nombre important de kilomètres à parcourir par plusieurs pour accéder à des services, il est crucial de garantir la mobilité vers ceux qui sont essentiels, que ce soit dans la région ou à l'extérieur. Il est indispensable par ailleurs de renforcer la concertation, notamment avec les Premières Nations, pour le développement social, la lutte à la pauvreté, la réussite éducative ainsi que l'accès aux soins de santé et au logement. Seul un effort collectif permettra de répondre efficacement aux besoins essentiels de la population régionale.

Priorité 2 Stimuler la fierté collective, favoriser le bien-être et l'enracinement durable des personnes en renforçant les capacités d'accueil et d'intégration de chacun des territoires de la région et en misant particulièrement sur la culture et le tourisme

Démarche de mise en œuvre

Les partenaires régionaux ont la volonté ferme d'encourager un plus grand nombre de personnes à s'installer de manière durable en Abitibi-Témiscamingue, afin de répondre aux besoins en main-d'œuvre, de garantir la pérennité de l'offre de services essentiels et d'assurer la vitalité régionale. De surcroît, il est considéré comme essentiel de maintenir un lien solide avec les jeunes quittant la région pour poursuivre leurs études. En veillant à entretenir leur sentiment d'appartenance, leur retour en Abitibi-Témiscamingue est souhaité une fois leur diplôme obtenu. Il importe ainsi de tenir un discours positif sur la région et de nourrir la fierté. Il est essentiel que chaque personne se sente bien, accueillie, respectée dans sa diversité et pleinement intégrée dans la collectivité de son choix. Dans un esprit de partenariat dynamique, il existe une volonté de miser sur la culture et le tourisme pour renforcer le rayonnement de l'Abitibi-Témiscamingue et sa mise en valeur. Au-delà de leur apport économique, ces secteurs jouent un rôle clé dans l'accentuation des sentiments de fierté et d'appartenance à la région, de même que dans l'intégration des nouveaux arrivants et la cohésion sociale.

Priorité 3 Inciter les entreprises et organismes à innover et développer leur résilience face à la pénurie de main-d'œuvre et aux changements climatiques, notamment en prenant le virage de l'optimisation et de l'économie verte et en portant une attention particulière à la relève, à la mise en marché et aux commerces de proximité

Démarche de mise en œuvre

En collaboration avec les organismes experts et les institutions de recherche, il est nécessaire d'amorcer une lecture prospective afin d'identifier les menaces et les possibilités liées aux bouleversements causés par les changements climatiques, dans une économie régionale basée sur les ressources naturelles. Afin de soutenir la vitalité du territoire, des efforts doivent par ailleurs être déployés pour soutenir les entreprises et les organismes du milieu dans leur résilience et leur développement malgré les enjeux liés au climat, ainsi que ceux relatifs à la pénurie de main-d'œuvre. Les partenaires économiques de la région sont appelés à améliorer le continuum de services en posant des actions pour appuyer le repreneuriat, l'innovation, l'amélioration de la productivité, l'adaptation aux changements climatiques et l'économie verte. L'approche sectorielle demeure un levier stratégique pour le développement économique régional. Le leadership du secteur minier, la diversification et la consolidation du secteur forestier, ainsi que le soutien à la relève dans le secteur agricole, sont des éléments incontournables. Le Conseil régional des partenaires du marché du travail et la Table économique de la Conférence administrative régionale sont des lieux de concertation privilégiés pour le suivi et l'avancement de cette priorité.

Priorité 4 Développer et partager les connaissances liées aux enjeux environnementaux et favoriser l'adoption de pratiques durables, notamment en ce qui a trait aux changements climatiques et à la préservation de la biodiversité

Démarche de mise en œuvre

La population de l'Abitibi-Témiscamingue est profondément attachée à son territoire et aux richesses qu'il recèle. Elle est consciente que ces ressources (mines, forêts, agriculture, tourisme d'aventure et nature) sont au cœur de son économie et de son mode de vie. Pour une Abitibi-Témiscamingue prospère et durable, elle aspire à acquérir davantage de connaissances mettant ainsi en lumière les pratiques à adopter pour préserver un environnement sain, propice au maintien de la biodiversité. Une concertation accrue entre les ministères et organismes autour des enjeux environnementaux et l'harmonisation de ces préoccupations avec le développement économique deviennent incontournables. Des mécanismes de suivi et de collaboration sont souhaités pour assurer une gouvernance efficace. Grâce à cette collaboration et au partage des savoirs et des expertises, il sera possible d'identifier les enjeux prioritaires, de favoriser le développement qui prendra en compte les changements climatiques, la protection et la conservation des écosystèmes, la qualité des sols, de l'eau et de l'air, et la promotion de pratiques durables.

Priorité 5 Assurer la saine gestion de l'eau de façon concertée et cohérente, et ce, au bénéfice de la population et de l'intégrité des milieux dans le contexte où elle constitue un apport important à la richesse régionale et à la transition énergétique du Québec

Démarche de mise en œuvre

La région a une géomorphologie unique qui est caractérisée par une enclave argileuse, des eskers avec aquifères et plus de 20 000 lacs et rivières. La ressource en eau, naturelle et précieuse, contribue à la vitalité économique, notamment avec la présence de barrages, de projets hydroélectriques, d'entreprises d'embouteillage et d'industries consommatrices d'eau (les papetières et l'industrie minière). Les partenaires de la région comptent sur la présence d'organismes diversifiés pour créer un pôle d'expertise unique : la Société de l'eau souterraine Abitibi-Témiscamingue, deux organismes de bassins versants, le Conseil régional de l'environnement ainsi que le Groupe de recherche sur l'eau souterraine de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Il est crucial de soutenir et considérer cette expertise, d'améliorer les pratiques et de faire de la région un lieu d'influence et une référence en matière de gestion de l'eau au Québec. Il est par ailleurs souhaité de travailler de concert avec les ministères et les organismes sur les questions liées à l'eau pour favoriser un soutien accru, tout en sensibilisant la population à l'importance de protéger l'or bleu, abondant ici et rare ailleurs.

Indicateurs de suivi des priorités régionales

Cette section présente les indicateurs et les cibles retenus par les membres de la CAR en lien avec les priorités déterminées par les élus municipaux et eu égard aux actions mises de l'avant en réponse à ces priorités. Plusieurs facteurs, dont certains sont extérieurs à l'action gouvernementale, peuvent influencer l'atteinte de ces cibles.

Indicateurs	Cibles de la région d'ici 2029
Priorité 1. Répondre aux besoins essentiels et quotidiens liés à la santé, aux services sociaux, au logement, à la petite enfance, à l'éducation et à l'enseignement supérieur en priorisant une réponse à proximité des milieux de vie	
Pourcentage de la population de 25 à 64 ans ayant une diplomation postsecondaire	Augmentation du pourcentage de la population de 25 à 64 ans ayant une diplomation postsecondaire
Taux d'inoccupation des logements	Augmentation du taux d'inoccupation des logements
Proportion de la population attirée à un professionnel ou à une équipe de soins de santé	Augmentation de la proportion de la population attirée à un professionnel ou une équipe de soins de santé
Proportion des enfants de moins de cinq ans en services de garde reconnus	Augmentation de la proportion des enfants de moins de cinq ans en services de garde reconnus et réduction de l'écart avec le Québec
Pourcentage de la population ayant accès à au moins quatre services de mobilité durable	Augmentation du pourcentage de la population ayant accès à au moins quatre services de mobilité durable
Priorité 2. Stimuler la fierté collective, favoriser le bien-être et l'enracinement durable des personnes en renforçant les capacités d'accueil et d'intégration de chacun des territoires de la région et en misant particulièrement sur la culture et le tourisme	
Bilan migratoire	Bilan migratoire positif
Taux de rétention sur cinq ans des personnes immigrantes, selon la catégorie et l'année d'admission	Augmentation du taux de rétention sur cinq ans des personnes immigrantes, selon la catégorie et l'année d'admission
Priorité 3. Inciter les entreprises et organismes à innover et développer leur résilience face à la pénurie de main-d'œuvre et aux changements climatiques, notamment en prenant le virage de l'optimisation et de l'économie verte et en portant une attention particulière à la relève, à la mise en marché et aux commerces de proximité	
Proportion des investissements en immobilisations et réparations corporelles non résidentielles liées au matériel et outillage	Augmentation de la proportion des investissements en immobilisations et réparations corporelles non résidentielles liées au matériel et outillage et réduction de l'écart entre l'Abitibi-Témiscamingue et le Québec
Taux d'emploi	Maintien ou augmentation, notamment pour les groupes sous-représentés sur le marché du travail
Taux d'activité	Maintien ou augmentation, notamment pour les groupes sous-représentés sur le marché du travail

Indicateurs	Cibles de la région d'ici 2029
Produit intérieur brut (PIB)	Augmentation de la valeur du PIB et maintien ou augmentation de la part de contribution au PIB québécois
Priorité 4. Développer et partager les connaissances liées aux enjeux environnementaux et favoriser l'adoption de pratiques durables, notamment en ce qui a trait aux changements climatiques et à la préservation de la biodiversité	
Pourcentage d'aires protégées en Abitibi-Témiscamingue	Augmentation du pourcentage des aires protégées en Abitibi-Témiscamingue
Nombre de tonnes de déchets	Diminution du nombre de tonnes de déchets
Priorité 5. Assurer la saine gestion de l'eau de façon concertée et cohérente, et ce, au bénéfice de la population et de l'intégrité des milieux dans le contexte où elle constitue un apport important à la richesse régionale et à la transition énergétique du Québec	
Nombre de municipalités ayant un avis de non-conformité pour leurs rejets d'eaux usées non traitées	Diminution du nombre de municipalités ayant un avis de non-conformité pour leurs rejets d'eaux usées non traitées
Proportion de la superficie des eskers et moraines intégrée dans le réseau d'aires protégées	Augmentation de la superficie des eskers et moraines intégrée dans le réseau d'aires protégées
Proportion des aires d'alimentation en eau souterraine de catégorie 1 (56 km ²) qui sont sous titres miniers	Diminution de la proportion des aires d'alimentation en eau souterraine de catégorie 1 (56 km ²) qui sont sous titres miniers

Actions gouvernementales régionales

Cette section présente les actions gouvernementales en réponse aux priorités déterminées par les élus municipaux. Afin de permettre l'adaptation à un contexte en constante évolution, annuellement, tous les MO assujettis auront la possibilité de modifier, d'ajouter ou de retirer une ou plusieurs actions¹.

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Priorité 1. Répondre aux besoins essentiels et quotidiens liés à la santé, aux services sociaux, au logement, à la petite enfance, à l'éducation et à l'enseignement supérieur en priorisant une réponse à proximité des milieux de vie		
Mettre en place un mécanisme de collaboration CAR/MRC permettant d'identifier et de documenter les actions gouvernementales qui devraient être mieux adaptées aux défis et aux potentiels propres de l'Abitibi-Témiscamingue et de proposer des solutions afin de favoriser une desserte de services équitables pour les citoyens de l'Abitibi-Témiscamingue	MAMH	CAR
Soutenir financièrement la mobilité entrante des étudiants internationaux et la mobilité interrégionale des étudiants québécois	MES	
Favoriser la persévérance et la réussite en enseignement supérieur dans les domaines d'études prioritaires de la santé, des services sociaux, de l'enseignement et de l'éducation à l'enfance	MES	
Soutenir les initiatives favorisant la participation des personnes en situation de pauvreté dans le cadre du déploiement de l'Alliance pour la solidarité	MESS	MAMH, Santé Québec
Développer de nouvelles collaborations avec les organismes communautaires œuvrant en itinérance	MESS	MAMH, Santé Québec
Promouvoir auprès des acteurs municipaux la modification législative permettant au MRNF de céder à titre gratuit une terre du domaine de l'État pour des fins éducatives, pour la prestation de services de santé et de services sociaux et à des fins de développement urbain	MRNF	
Améliorer la sécurité sur la route 117	MTMD	
Identifier et documenter les enjeux liés aux services de proximité pour faciliter la mise en œuvre de solutions adaptées	Santé Québec	

¹ D'autres MO ont partagé au MAMH leur volonté de contribuer à la Stratégie. Cependant, au moment de la publication des plans régionaux, les actions qu'ils souhaitent porter ou pour lesquelles ils entendent apporter leur collaboration n'ont pu être publiées.

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Effectuer une tournée régionale auprès des communautés, organismes autochtones en milieu urbain et acteurs du milieu concernés par les priorités et les actions du plan régional d'occupation et vitalité des territoires	SRPNI	MAMH, MCC, MRNF, HQ, MESS, MES, MIFI, MTMD, Santé Québec
Mettre en place un lieu de discussion et de partage régional, favorisant les échanges entre les communautés autochtones et les acteurs pertinents du milieu, afin de soutenir les travaux de la Table Affaires Autochtones de la CAR	SRPNI	MAMH, MCC, MRNF, HQ, MESS, MES, MIFI, MTMD, MSP, Santé Québec
Priorité 2. Stimuler la fierté collective, favoriser le bien-être et l'enracinement durable des personnes en renforçant les capacités d'accueil et d'intégration de chacun des territoires de la région et en misant particulièrement sur la culture et le tourisme		
Soutenir le milieu dans le déploiement d'actions et de moyens favorisant l'attraction, l'accueil et l'enracinement durable des personnes, notamment en mobilisant les partenaires gouvernementaux autour d'ententes sectorielles porteuses	MAMH	MIFI, MCC, MTO, MEIE, MESS
Mettre en place un mécanisme de collaboration CAR/MRC permettant d'identifier et de documenter les actions gouvernementales qui devraient être mieux adaptées aux défis et aux potentiels propres de l'Abitibi-Témiscamingue et de proposer des solutions favorisant l'établissement durable des personnes en Abitibi-Témiscamingue	MAMH	CAR
Évaluer, avec les acteurs concernés, la possibilité de poursuivre l'entente sectorielle de développement (ESD) en culture	MCC	MAMH
Augmenter les initiatives de concertation régionale (rencontres et formations) entre les lieux de diffusion qui contribuent à la mise en valeur de la culture et de l'histoire régionale afin d'appuyer les efforts d'attractivité	MCC	
Accroître l'accompagnement des organismes municipaux et communautaires dans la mise en œuvre de plans d'action visant à développer des collectivités accueillantes et inclusives et structurer la concertation régionale autour des enjeux liés à l'immigration en impliquant l'ensemble des parties prenantes	MIFI	MAMH
Contribuer à développer un tourisme de nature, accessible à la population locale	MTO	

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Priorité 3. Inciter les entreprises et organismes à innover et développer leur résilience face à la pénurie de main-d'œuvre et aux changements climatiques, notamment en prenant le virage de l'optimisation et de l'économie verte et en portant une attention particulière à la relève, à la mise en marché et aux commerces de proximité		
Mettre en place un mécanisme de collaboration CAR/MRC permettant d'identifier et de documenter les actions gouvernementales qui devraient être mieux adaptées aux défis et aux potentiels propres de l'Abitibi-Témiscamingue et de proposer des solutions favorisant l'adaptation des entreprises aux enjeux ciblés	MAMH	CAR
Renouveler l'ESD du bioalimentaire	MAPAQ	MAMH, MEIE, MESS
Améliorer le continuum de service des intervenants économiques en région, en particulier en ce qui concerne le reprenariat	MEIE	MAMH, MESS
Travailler en concertation au développement des compétences de la main-d'œuvre	MESS	MES
Soutenir financièrement des initiatives visant l'amélioration de la littératie et de la numératie de la main-d'œuvre incluant la littératie numérique dans un contexte de robotisation et de virage numérique	MESS	
Soutenir la gestion de la diversité dans les entreprises ainsi que les bonnes pratiques d'accueil et d'intégration	MESS	
Consolidation de la stratégie d'intervention sectorielle des services aux entreprises	MESS	MEIE
Appuyer des projets favorisant l'innovation afin, notamment, de développer une résilience face à la pénurie de main-d'œuvre du secteur forestier	MRNF	MESS, MEIE
Priorité 4. Développer et partager les connaissances liées aux enjeux environnementaux et favoriser l'adoption de pratiques durables, notamment en ce qui a trait aux changements climatiques et à la préservation de la biodiversité		
Mettre en place un mécanisme de collaboration CAR/MRC permettant d'identifier et de documenter les actions gouvernementales qui devraient être mieux adaptées aux défis et aux potentiels propres de l'Abitibi-Témiscamingue et de proposer des solutions favorisant l'adoption de pratiques durables, la préservation des terres agricoles et de la biodiversité	MAMH	CAR
Soutenir les cohortes qui favorisent l'adoption de pratiques agroenvironnementales	MAPAQ	
Introduire à l'ordre du jour un sujet environnement lors de chaque grande CAR	MELCCFP	CAR

Actions	Ministères ou organismes responsables	Ministères et organismes collaborateurs
Faire reconnaître les besoins de nos réalités régionales en lien avec la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, plus spécifiquement sur les programmes pouvant soutenir l'installation de stations de lavage de bateaux	MELCCFP	
Créer un comité en vue de trouver des solutions à la gestion du bois de Construction-Rénovation-Démolition accumulé en région	MELCCFP	MEIE, MAMH, MRNF
Informar les divers intervenants locaux de l'impact des changements climatiques sur la durabilité des pratiques forestières, et sur l'importance de favoriser l'intégration de mesures adaptatives concertées dans les plans d'aménagement forestiers, par la tenue de rencontres ciblées avec les tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire	MRNF	
Soutenir et encourager les instances locales et régionales à adopter des pratiques durables	Santé Québec	
Priorité 5. Assurer la saine gestion de l'eau de façon concertée et cohérente, et ce, au bénéfice de la population et de l'intégrité des milieux dans le contexte où elle constitue un apport important à la richesse régionale et à la transition énergétique du Québec		
Mettre en place un mécanisme de collaboration CAR/MRC permettant d'identifier et de documenter les actions gouvernementales qui devraient être mieux adaptées aux défis et aux potentiels propres de l'Abitibi-Témiscamingue et de proposer des solutions favorisant une saine gestion de l'eau	MAMH	CAR
Explorer, avec le milieu et les partenaires, la valeur ajoutée et la faisabilité d'une entente sectorielle sur la thématique de l'eau et collaborer à son déploiement, s'il y a lieu	MAMH	MELCCFP, Santé Québec
Soutenir la protection des aires d'alimentation en eau potable de catégorie 1 ainsi que des eskers et des moraines	MELCCFP	

